

Campus

L'actu des étudiants

INSCRIPTIONS ■ Les frais à l'année pour les extra-Européens seront multipliés jusqu'à 16 dès la rentrée 2019

Des étudiants étrangers déboussolés

La mesure fait grincer de nombreuses dents. Pour ses détracteurs, elle est « discriminatoire », met en péril la francophonie et contredit la solidarité républicaine.

Thomas Derais

thomas.derais@centrefrance.com

Une annonce aussi froide que la lame d'un poignard. La hausse des frais d'inscription pour les étudiants extra-Européens dévoilée le 19 novembre par le gouvernement a été très brutalement reçue par les jeunes concernés.

Dans l'enseignement public, ces tarifs seront ainsi multipliés, dès la prochaine rentrée : par 9 pour le doctorat, par 15 pour le master et par 16 pour la licence. Dans ce dernier cas, on passerait ainsi de 170 à 2.770 € à l'année. Un vrai gouffre financier !



TÉMOIGNAGES. Abdramane Adam, Prosper Mouak et Issa Aboubakar se mobilisent contre l'explosion des tarifs étudiants.

Une décision « scandaleuse » et « illogique »

La hausse ne concernera pas les étudiants qui ont déjà entamé un cycle d'études. En revanche, ces derniers paieront les nouveaux tarifs au moment de démarrer un nouveau cycle (par exemple, un étudiant ayant fini sa licence et souhaitant démarrer un master).

Une décision « scandaleuse » pour Prosper Mouak, professeur d'économie et gestion à l'École universitaire de management d'Orléans. « C'est illogique de penser que les étudiants asiatiques combleront les baisses d'inscriptions laissées par les jeunes africains. Ils priveront toujours les pays anglophones », affirme cet ancien étudiant camerounais. « Diplomatiquement, c'est destructeur ! », s'étrangle-t-il en faisant référence à la perte d'in-

fluence de la francophonie dans le monde.

Issa pourrait renoncer à effectuer un master

Des arguments approuvés par Issa Aboubakar, étudiant tchadien en 1^{re} année de droit, qui se dit « bouleversé ». « Je considère cette mesure comme discriminatoire, étaye-t-il. Cette politique veut clairement dire que si tu n'as pas les moyens, tu ne peux pas étudier. C'est illogique. L'éducation doit être garantie pour tous. La

coopération entre pays doit aussi se faire sur le plan de l'éducation. »

Le jeune homme de 20 ans comptait se lancer à terme dans un master en criminologie. Mais il va peut-être devoir changer ses plans.

Au-delà de son cas personnel, Issa s'inquiète surtout pour les autres étudiants de son pays qui le sollicitent régulièrement sur la question et qui pourraient renoncer à leurs projets d'études en France.

Le refrain se répète avec Abdramane Adam, jeune Tchadien également âgé de 20 ans, en deuxième année de droit. Il souhaite s'engager en politique dans son pays après ses études pour « défendre les intérêts du peuple », expliquant que la répression envers les mouvements sociaux est monnaie courante. « Le gouvernement fait sortir ses chars et tire à balles réelles lors des mobilisations. J'aimerais faire quelque chose pour changer le pays », témoi-

gne-t-il.

Le jeune Tchadien envisageait l'écriture d'une thèse et se retrouve désormais piégé. « J'ai été ébahi par cette mesure. Elle va à l'encontre de certains principes républicains comme la solidarité, insiste-t-il. Mon père est commerçant. Mais il ne peut pas financer une telle augmentation. »

Si ces hausses se confirment, son seul espoir sera d'obtenir une autorisation de la préfecture pour pouvoir rester une année en France à travailler. En somme, mettre ses études entre parenthèses pour tenter de placer des économies de côté... ■

■ INFO PLUS

Opposition. Le conseil d'administration de l'université d'Orléans a adopté le 14 décembre une motion d'opposition à la hausse des droits d'inscription pour les étudiants étrangers. Il « exprime toute sa solidarité aux étudiantes et étudiants étrangers ».

Côté politique, le sénateur PS Jean-Pierre Sueur a indiqué être en « total désaccord », soutenant que la venue d'étudiants étrangers est « un atout pour la France, pour son rayonnement dans le monde, pour la francophonie, la culture et l'économie. »